



Résolution 645 (1977)¹

Organisation d'un colloque sur la conservation des ressources halieutiques des océans

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Ayant pris note du rapport de sa commission de l'agriculture sur la conservation des ressources halieutiques des océans ([Doc. 3904](#)) ;
2. Compte tenu de la [Recommandation 798 \(1977\)](#) et des arguments développés dans ce texte,
3. Décide d'organiser, au cours du deuxième semestre de 1977, un colloque avec des représentants des milieux scientifiques, de l'industrie de la pêche, des gouvernements et des organisations internationales compétentes, afin d'examiner les divers aspects de la conservation des ressources halieutiques de la partie Nord-Est de l'Atlantique et de la mer du Nord, et en vue de proposer l'élaboration d'une convention multilatérale relative à la conservation des ressources halieutiques des océans.

1. Discussion par l'Assemblée les 24 et 25 janvier 1977 (20e et 21e séances) (voir [Doc. 3904](#), rapport de la commission de l'agriculture). Texte adopté par l'Assemblée le 25 janvier 1977 (21e séance).

